

**CONSEIL COMMUNAL DU 25 JUILLET 2011**

**MEMO**

**SEANCE PUBLIQUE**

- 1. Convention de commodat des parcelles cadastrées Theux, 3ième division, section B n° 659m et 660a partie route du Maquisard – Approbation.**  
Considérant la demande d'une de nos citoyennes sollicitant l'autorisation d'occuper les parcelles cadastrées Theux, 3ième division, section B n° 659m et pie du n° 660a route du Maquisard pour y mettre des chevaux en pâture et la décision du Collège communal décidant d'établir une convention de commodat, le Conseil communal approuve le projet de commodat.
- 2. Excédent de voirie du chemin vicinal repris à l'atlas de La Reid sous le n° 48 rue Vieux Pasay - Proposition de déclassement en vue d'une aliénation.**  
Suite à la demande introduite par l'AICRL Intermosane visant à acquérir un excédent, d'une superficie de 36m<sup>2</sup>, du chemin vicinal repris à l'atlas de La Reid sous le n° 48 rue Vieux Pasay dans le but d'y ériger une cabine électrique, le Conseil décide de proposer au Collège provincial le déclassement dudit excédent.
- 3. Aliénation d'un bien sis entre les biens cadastrés Theux, 2ième division, section B n° 334f et 334g et l'alignement de la voirie 'rue Nicolas Midrez' - Décision de procéder à la vente et fixation des conditions – Approbation.**  
Suite à la demande introduite par un citoyen visant à acquérir un bien privé communal, d'une superficie de 19m<sup>2</sup>, situé entre les biens cadastrés Theux, 2ième division, section B n° 334f et 334g et l'alignement de voirie "rue Nicolas Midrez", le Conseil décide de procéder à la vente du bien et en fixe les conditions.
- 4. Location par bail de résidence principale d'une partie de l'immeuble rue F. Close, 34 - Décision formelle et fixations des conditions – Approbation.**  
En vertu de l'article L-1122-30 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, c'est au Conseil communal qu'il revient de décider de soumettre un bien à la location et d'en fixer les conditions.
- 5. Aliénation du bien immeuble rue Rittwéger, 2 cadastré Theux, 1ère division, section B n°1110k4 - Modification des conditions - Approbation.**  
Suite à la demande de riverains, le Conseil communal revoit sa délibération du 7 mars 2011 marquant un accord de principe pour procéder à l'aliénation en un seul ensemble du bien et modifie les conditions d'aliénation dudit bien.
- 6. Echange de parties des parcelles cadastrées Theux, 1ère division, section A n°544c et n°520c et acquisition d'une partie de la surface non échangée de la parcelle n°544c - Projet d'acte - Approbation.**  
Considérant la décision précédente du Conseil marquant un accord de principe et fixant les conditions pour procéder à l'échange de parcelles 544c partie et 520c partie et d'acquérir une partie de la surface non échangée de la parcelle n° 544c, le Conseil approuve le projet d'acte rédigé par M. le notaire CORNE, répondant aux conditions émises.

**7. Plan d'aménagement des bois communaux soumis au régime forestier - Zones accessibles aux mouvements de jeunesse et conditions d'accès – Approbation.**

En application des articles 27 et 57, alinéa 2, 7° du Code forestier stipulant que le plan d'aménagement de tout massif de bois et forêts soumis de plus de 100 ha d'un seul tenant devra délimiter une ou plusieurs zones accessibles aux mouvements de jeunesse, le Conseil communal approuve les propositions de zones accessibles aux mouvements de jeunesse telles que définies par les Services du Département de la Nature et des Forêts et arrête les conditions d'accès.

**8. Bâtiment scolaires - Ecole communale de Juslenville - Remplacement revêtement de sol dans la salle de gymnastique - Approbation du cahier spécial des charges et fixation du mode de passation du marché – Ratification.**

Le Conseil communal ratifie la décision du Collège communal, approuvant, vu la nécessité de réaliser les travaux pendant les congés scolaires, le cahier des charges et fixant le mode de passation du marché pour le remplacement du revêtement de sol de la salle de gymnastique de l'école de Juslenville.

**9. Distribution d'eau - Extension du réseau de distribution d'eau - Extension rue Sur le Hour - Habitation Thomas - Mode de passation des marchés et fixation d'un crédit budgétaire – Approbation.**

Le Conseil communal engage un crédit destiné à procéder à l'extension du réseau de distribution d'eau en vue d'alimenter une habitation rue Sur le Hour à La Reid.

**10. Règlement complémentaire à la police de la circulation routière - Modification de règlement complémentaire du 25 juin 1979 relatif à la délimitation de l'agglomération de Theux - Parc du Ménobu – Approbation.**

Le Conseil communal approuve le règlement complémentaire à la police de la circulation routière modifiant le règlement complémentaire du 25 juin 1979 relatif à la délimitation de l'agglomération de Theux, créant ainsi une nouvelle zone agglomérée "Parc du Ménobu".

**11. Commission locale de développement rural - Modification de la composition - Démission – Approbation.**

Le Conseil communal prend acte la démission de la Commission Locale de Développement Rural de Madame Warnotte.

**12. Modification budgétaire 2/2011 – Approbation.**

Approuve la modification budgétaire 2/2011 :

Recettes ordinaires	14.962.929,85
Dépenses ordinaires	14.655.976,71
Boni	306.953,14

Recettes extraordinaires	11.429.011,83
Dépenses extraordinaires	11.429.011,83

**13. Compte de l'exercice 2010 de la FABRIQUE D'EGLISE SAINT-ELOI de Becco – AVIS.**

Le Conseil communal émet un avis favorable à l'approbation du présent compte :

Recettes	10.980,50 €
Dépenses	7.012,55 €
Excédent	3.967,97 €

Participation communale aux frais ordinaires du culte 2.551,57 €.

**14. Budget de l'exercice 2011 de la FABRIQUE D'EGLISE SAINT-ELOI de Becco – AVIS.**

Le Conseil communal émet un avis favorable à l'approbation du budget de l'exercice 2011 avec une participation communale de 5.224,06 €.

**15. Compte de l'exercice 2010 de la FABRIQUE D'EGLISE SAINT-AUGUSTIN de Jusleville – AVIS.**

Le Conseil communal émet un avis favorable à l'approbation du présent compte :

Recettes 75.518,95 €

Dépenses 67.187,13 €

Excédent 8.331,82 €

Participation communale aux frais ordinaires du culte 3.796,50 € et un subside extraordinaire de 39.196,18 €.

**16. Compte de l'exercice 2010 de la FABRIQUE D'EGLISE IMMACULEE CONCEPTION à Desnié – AVIS.**

Le Conseil communal émet un avis favorable à l'approbation du présent compte :

Recettes 9.937,70 €

Dépenses 8.357,97 €

Excédent 1.579,73 €

Pas de participation communale.

**17. Compte de l'exercice 2010 de la FABRIQUE D'EGLISE SAINTS-HERMES ET ALEXANDRE – AVIS.**

Le Conseil communal émet un avis favorable à l'approbation du présent compte :

Recettes 63.313,68 €

Dépenses 45.108,25 €

Excédent 18.205,43 €

Participation communale aux frais ordinaires du culte 35.697,82 €.

**18. ASBL SYNDICAT D'INITIATIVE DE LA REID - Contrôle de l'octroi de subvention pour les exercices 2009 et 2010 - Avis / Octroi de subvention pour l'exercice 2011 - Approbation.**

Le Conseil communal approuve l'octroi d'une subvention pour l'exercice 2011 de 2.500,00 € afin de couvrir les frais de fonctionnement en général et en référence avec les statuts.

**19. Compte de l'exercice 2010 de la FABRIQUE D'EGLISE SAINT ANDRE de Winamplanche – AVIS.**

Le Conseil communal émet un avis favorable à l'approbation du présent compte :

Recettes 19.332,24 €

Dépenses 6.726,30 €

Excédent 12.605,94 €

Participation communale aux frais ordinaires du culte 4.329,90 €.

**20. Budget de l'exercice 2011 de la FABRIQUE D'EGLISE SAINT-ANDRE de Winamplanche – AVIS.**

Point retiré

**21. Club des Archers – Subvention - location des infrastructures sportives pour l'exercice 2011 - Approbation.**

Le Conseil communal décide d'octroyer une subvention de 397,50 € afin de couvrir la location d'infrastructures sportives.

**22. Remboursement des communications GSM aux Membres du Collège communal - Règlement - Approbation.**

Approuve le règlement relatif au remboursement des communications GSM aux Membres du Collège communal.

**23. Exercice de la fonction supérieure de Secrétaire communal – Ratification.**

Le Conseil communal ratifie la décision du Collège communal chargeant Monsieur Michel Monville de la fonction supérieure de Secrétaire communal.

- 24. Evaluation et évolution de carrière du Personnel communal - Mesures transitoires.**  
Le Conseil décide, provisoirement, afin de ne pas bloquer les évolutions de carrières et de promotions, de se référer, pour les règles d'évaluation, aux précédents statuts (dans l'attente de formations obligatoires).
- 25. Accueil temps libre (ATL) - Avenant n°1 à la Convention ATL du 15 mars 2010 signée entre l'ONE et la Commune de Theux - Adoption.**  
Le Conseil communal ratifie la décision du Collège communal adoptant l'avenant n°1 à la convention "Accueil Temps Libre" du 15 mars 2010.
- 26. Centre culturel de Theux - Contrat-programme 2009-2012 - Avenant - Approbation.**  
Le Conseil communal approuve l'avenant n°1 au contrat programme 2009-2012 du 3 juin 2009.
- 27. Règlement organique du Service incendie - Prime de reconnaissance - Modification - Approbation.**  
Le Conseil communal modifie le règlement organique du Service Incendie de Theux, concernant la prime de reconnaissance et principalement le mode de liquidation.